

Retraites : le recul de l'âge de départ a créé de « l'inéquité »

La Cour des comptes a présenté hier son deuxième rapport sur les retraites. Un écart d'espérance de vie

Retraites : le recul de l'âge de départ a créé de « l'inéquité »

La Cour des comptes a présenté hier son deuxième rapport sur les retraites

La Cour des comptes a relevé hier un manque d'équité dans le système des retraites et critique l'indexation des pensions sur l'inflation, dans le second rapport demandé par le gouvernement pour la concertation sur les retraites.

D'une manière générale, la Cour souligne l'importance d'augmenter encore le taux d'emploi en France, qui reste inférieur à celui des pays voisins, en particulier chez les seniors. Elle précise que l'augmentation du taux d'emploi constaté ces dernières années grâce notamment aux réformes des retraites s'est accompagnée « d'inéquité ».

Un écart d'espérance de vie

« Pour les ouvriers, les personnes ayant des difficultés de santé et les femmes, le recul de l'âge de départ s'est traduit davantage par un allongement du temps passé « ni en emploi, ni en retraite » », c'est-à-dire au chômage, en invalidité ou en maladie, note la Cour. Cette dernière indique également que le dispositif de carrières longues a des effets « concentrés sur les personnes qui touchent une pension moyenne ». La Cour estime par ailleurs que l'indexation des pensions sur

l'inflation « n'apparaît pas le plus adapté pour assurer un équilibre durable du système des retraites », jugeant qu'une « indexation sur les salaires favoriserait une meilleure équité intergénérationnelle ».

Sur un plan macro-économique, la Cour estime que l'impact du système des retraites sur la compétitivité économique française est « ambivalent ».

Concomitamment au rapport de la Cour des comptes, une étude de [Silver Alliance](#), un collectif d'entreprises du bien vieillir, et CSA Research a été publiée hier dans laquelle les retraités français estiment qu'il leur manque en moyenne 531 euros pour bien vivre.



Pierre Moscovici. BERTRAND GUAY / AFP

■